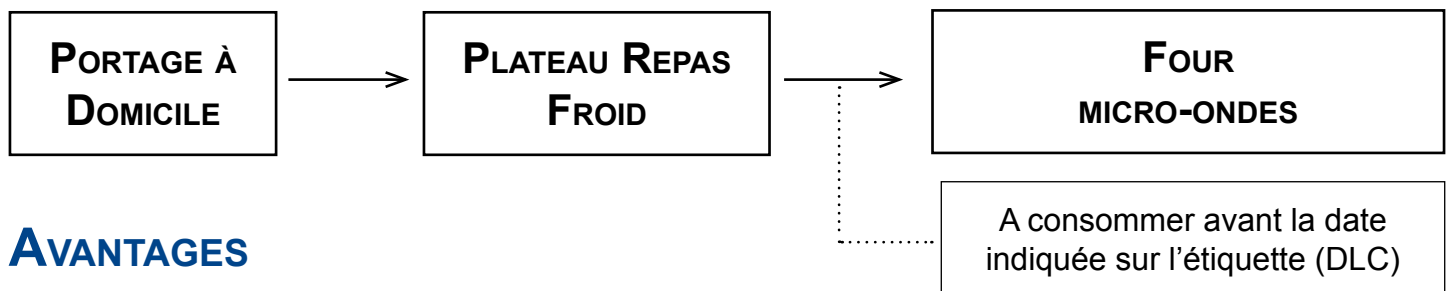


PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le Centre Communal d'Action Sociale donne la possibilité à toute personne âgée de 65 ans et plus, à l'appui d'un certificat médical, de recevoir un plateau-repas, dont le plat principal doit être réchauffé dans un four micro-ondes. Cette prestation est étendue aux personnes titulaires de l'allocation adulte handicapé.



AVANTAGES

- un repas assuré tous les jours, le midi, y compris les week-ends et jours fériés
- le plateau peut se conserver avec une date limite de consommation indiquée sur la barquette
- en fonction des ressources, les tarifs appliqués sont de 4,69€, 6,13€, 7,57€, 9,02€ ou 10,46€

LES DOCUMENTS À FOURNIR

- le certificat médical
- la carte invalidité pour les personnes concernées
- l'avis d'imposition N-1

Exemple d'étiquette

Nom du plat
Origine
FAB : Date de fabrication
DLC : Date limite de Consommation
Part(s) : nombre de part(s)
A conserver à : température de conservation de l'aliment
Restauration Municipale
les Clayes-sous-Bois

FR
78.165.051
CE

A réception de votre demande, une réponse vous sera apportée dans un délai de 8 jours ouvrés.